



Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura

Recrute un recrute un(e) chargé(e) de mission « Urbanisme durable » pour son Pays

Offre visible sur le site du PNR : <https://www.parc-haut-jura.fr/offres-emploi/>

CONTEXTE

Situé aux confins des Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura couvre un territoire d'exception. Administré par un syndicat mixte composé des communes, des villes portes, des EPCI, des départements et des régions membres, il exerce, entre autres, des missions en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de tourisme, de gestion des milieux naturels et des forêts, de transition énergétique, d'innovation sociale et économique. Le Syndicat mixte du Parc pilote de nombreux projets au service du territoire et de ses habitants. Son siège administratif est la Maison du Parc située à Lajoux.

Le syndicat mixte du Parc gère le Schéma de cohérence écologique (SCoT), approuvé en juin 2017 à l'échelle du Pays du Haut-Jura (territoire regroupant à cette époque 5 Communautés de Communes :

- Station Les Rousses,
- Haut-Jura Arcade,
- La Grandvallière,
- Haut-Jura Saint-Claude,
- Jura Sud.

En janvier 2020, Jura Sud (représentant 23% des communes et 12% des habitants) a rejoint la Communauté de communes Terre d'Émeraude, qui a confirmé en mars 2020 son rattachement au SCoT du Pays Lédonien. De fait, le territoire du SCoT du Haut-Jura a été amoindri.

En 2021 et 2022, les communautés de communes Haut-Jura Arcade et la Grandvallière ont respectivement approuvé leurs PLUi. La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude est en cours pour élaborer le sien. Sur la Station des Rousses, un PLU est également en cours de révision à Bois d'Amont.

Enfin, le contexte législatif et réglementaire a évolué ou évoluera tout prochainement, et localement un nouveau projet de charte de PNR, sur la période 2026-2041, a été arrêté en novembre dernier.

Tous ces éléments ont conduit le Pays du Haut-Jura à lancer la révision de son SCoT, dont le Plan d'aménagement stratégique (PAS) a été voté en février dernier. Ce travail de coordination et de rédaction est mené en interne, au sein de l'équipe du syndicat mixte du Parc, avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Besançon et du centre Franche-Comté (AUdAB) et d'une assistance juridique.

Sans que ce soit lié à sa fonction, le chargé de mission en poste a annoncé sa démission dernièrement. L'objectif politique reste d'arrêter le SCoT avant les élections municipales de mars 2026.

[+ d'infos disponibles ICI](#)



MISSIONS

Placé sous l'autorité de la Présidente et de la Directrice du PNRHJ, intégré dans le service « Développement territorial et Pays », le (la) chargé(e) de mission PLUi assurera les missions suivantes :

Elaborer le SCoT, avec un arrêt du projet programmé avant les élections 2026

- Rédiger les pièces du dossier de SCoT, à savoir principalement le DOO, le DAACL et la justification des choix, en s'appuyant sur l'AMO confiée à l'AUDAB et sur l'assistance juridique missionnée,
- Coordonner la gouvernance et la concertation, pour garantir l'appropriation et la solidité de la procédure lancée, en organisant les réunions et l'enquête publique et en scénarisant les choix possibles et leurs conséquences,
- Assurer le suivi des prestations et la qualité de l'évaluation environnementale confiée à un bureau d'étude spécialisé,

Assumer la cohérence des démarches locales d'urbanisme durable

- Accompagner les démarches d'ORT/PVD et de revitalisation des centres-bourgs, dans un objectif de qualification des opérations et de mobilisation des fonds ou des partenaires techniques appropriés,
- Garantir la compatibilité du SCoT à réviser avec les documents d'urbanisme du Pays (PLUi HJSC), de ses voisins (SCoT PLédonien) et des démarches de planification supra-territoriales (modification du SRADDET, révision de la charte du Parc notamment),
- Assurer la veille sur la thématique de l'urbanisme durable, participer aux réseaux locaux et régionaux, garantir la transversalité des approches en aménagement et être un relai de diffusion,
- Suivre et évaluer les actions menées et contribuer à la communication du Pays et du Parc, en lien avec son domaine de compétences.

PROFIL

SAVOIR

De formation supérieure en urbanisme et aménagement, le (la) chargé(e) de mission devra justifier d'une expérience professionnelle significative sur un poste similaire : approche multi-scalaire et multi-partenariale, gestion de projet complexe ou transversal.

Bénéficiant de connaissances approfondies du droit de l'Urbanisme, des réformes récentes et de toutes réglementations connexes, il (elle) sera en mesure de sensibiliser, d'informer et de conseiller les élus.

Elle (il) devra disposer des qualités nécessaires pour animer et piloter des réunions (élus, techniciens, services de l'État).

Une maîtrise de l'outil cartographique et du SIG sera appréciée.

SAVOIR-FAIRE

- Autonomie
- Rigueur et organisation
- Capacités rédactionnelles et d'animation
- Sens politique
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Compréhension des enjeux du territoire

SAVOIR-ETRE

- Force de proposition et réactivité
- Sens des responsabilités
- Goût du travail en équipe



CONDITIONS D'EMPLOI

- Cadre d'emploi : Ingénieur ou Attaché (Catégorie A) agent fonctionnaire ou non titulaire de droit public
- CDD de 1 an
- Poste à temps plein, basé à Lajoux
- Prise de poste dès que possible
- Permis B exigé et véhicule personnel indispensable
- Temps de travail : poste à temps plein, 39h00 (+ 22 RTT)
- Poste basé à LAJOUX (39310)
- Salaire : selon profil
- CNAS (Comité National d'Actions Sociales)
- Prime de fin d'année
- Régime indemnitaire mensuel
- Forfait mobilité durable
- Possibilité de télétravail 2 jours par semaine maximum

COMMENT POSTULER

Les candidatures (lettre de motivation et CV), sont à envoyer soit par :

- mail à : rh@parc-haut-jura.fr
- courrier à : Madame la Présidente, Maison du Parc du Haut-Jura, 29 le Village, 39310 LAJOUX

Au plus tard pour le vendredi 27 juin 2025 à 12h

L'audition des candidat(e)s retenu(e)s est prévue en présentiel le mercredi 9 juillet 2025 après-midi.



Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village - 39310 Lajoux

Tél. 03 84 34 12 30

Mail : rh@parc-haut-jura.fr

Site internet : www.parc-haut-jura.fr